

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
Séance du 02 avril 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 26/03/2019

Présents : 21

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille dix-neuf et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSCH, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Jérôme ROGER

Votants: 22

Pour: 22

Contre: 0

Représentés: Luc SALLES par Marie-Aline EDO

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Décision Modificative n° 2

Afin d'ajuster les comptes, il convient d'approuver la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT		DÉPENSES	RECETTES
20422	Privé : Bâtiments, installations	46 668.28	
001	Solde d'exécution section d'investissement		46 668.28
	TOTAL	46 668.28	46 668.28

Le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à voter les transferts de crédits indiqués, ci-dessus, et à signer tous documents relevant de cette décision.

Le comité syndical après en avoir délibéré autorise le Président à transférer les crédits indiqués et à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Fait à Babeau-Bouldoux le 2 avril 2019

Le Président,
Jean ARCAS

